



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 5 octobre 2010

Monsieur Jean-Louis Borloo
Ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer.
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Objet : préavis de grève reconductible

Monsieur le Ministre d'Etat,

Malgré les fortes mobilisations (7 septembre, 23 septembre, 2 octobre) qui ont réuni plusieurs millions de manifestants, le gouvernement campe sur ses positions, pourtant rejetées massivement (71%) par la population.

Les organisations syndicales réunies en intersyndicale mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

De ce fait, notre Fédération a décidé de déposer **un préavis de grève reconductible de 00h à 24h pour toutes les journées du mois d'octobre à partir du mercredi 13** pour la satisfaction des revendications suivantes :

- Privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une prise en compte statutaire de la pénibilité et aucune pension inférieure à 1600 €.
- Le maintien et l'amélioration du code des pensions et de toutes ses dispositions avec calcul de la pension sur les 6 derniers mois.

- Remettre en cause la décision gouvernementale de gel des salaires dans la Fonction publique pour l'année 2011 voire au-delà. Si cela se confirmait, l'absence d'augmentation salariale d'ici 2013 représenterait 8 % de perte supplémentaire de pouvoir d'achat pour les agents de la Fonction publique. Aussi, nous revendiquons une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
- Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique améliorant la prise en compte des qualifications et permettant une amélioration significative des carrières.
- Un arrêt immédiat des suppressions d'emplois (plus 100 000 emplois ont disparu en 3 ans) et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés, un plan de titularisation des non titulaires et un encadrement strict du recours au contrat.
- L'arrêt des dispositifs de réorganisation territoriale de l'Etat, des délocalisations et des fermetures des services de proximité, avec, en corollaire, la mise en place d'une véritable négociation sur les missions de la Fonction publique et les moyens pour les remplir au mieux des intérêts de toute la population.
- L'abrogation de la loi dite « *de mobilité et des parcours professionnels* ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général



Jean Marie RECH